

LaBabillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

Décembre 2022

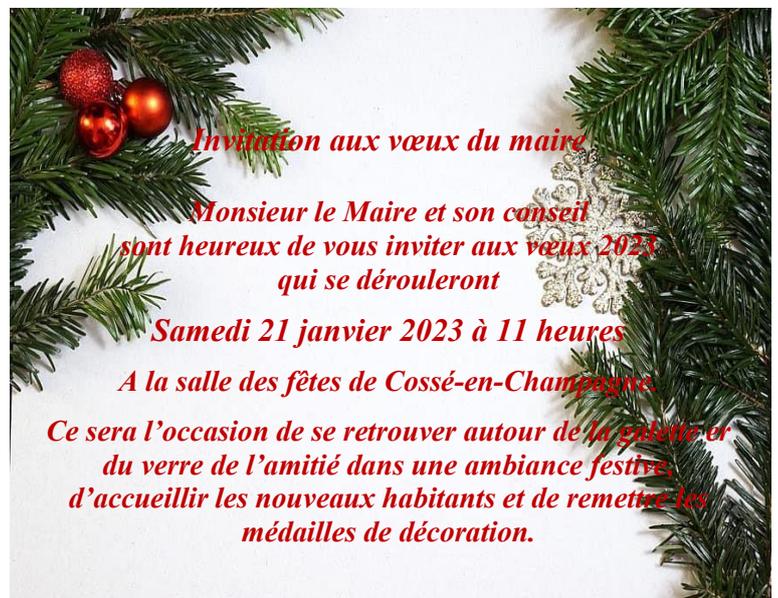


Le Mot du Maire,

Chers Cosséennes et Cosséens,
Pour commencer, je remercie tous ceux et celles qui m'entourent et œuvrent au quotidien pour la commune. Je remercie également chacun des acteurs de la commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, membres des associations et tous les bénévoles.

Je vous souhaite une très belle fin d'année empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés et espère vous retrouver nombreux aux vœux samedi 21 janvier.

Le Maire, Stéphane FOUCHER.



Les décisions essentielles du conseil municipal des séances du 5 mai, 2 et 16 juin, 7 juillet, 08 septembre, 13 octobre, 17 novembre et décembre 2022

Renouveau de l'adhésion au CEP, Conseil en Énergie Partagée du Gal Sud Mayenne, exercices 2022 à 2026 pour accompagner les collectivités adhérentes à:

- mettre en œuvre un bilan énergétique sur le patrimoine communal (bâtiments, éclairage public...),
 - assurer un suivi des consommations en lien avec la municipalité,
 - accompagner la mise en œuvre des préconisations de meilleure gestion (régulation chauffage et ECS, optimisation contrats de fournitures et d'entretien, éco-gestes,...),
 - développer des pratiques économes,
 - accompagner les élus dans leurs décisions et dans leurs conduites d'opérations exemplaires sur leur patrimoine.
- Sur la nouvelle période 2022-2026, l'adhésion à ce service pour la collectivité est plafonnée à 0,90 €/hab/an. Soit de l'ordre de 290 €

Pour procéder au remplacement de Dominique Lavoué qui a démissionné de son poste d'adjoint pour des raisons personnelles, **le conseil a procédé au vote pour réélire les adjoints: Sonia FOURMOND** qui était 2^{ème} adjointe est passée 1^{ère} adjointe et **Gilles Cartier** a été élu à l'unanimité des membres présents pour le mandat de 2^{ème} adjoint.

Sonia est en charge des affaires scolaires et périscolaires,
Gilles a pris les compétences voirie et bâtiments.

Pour financer les travaux de l'église, pour la partie non subventionnée, le conseil a donné son accord pour contracter auprès du Crédit Mutuel :

Un emprunt d'un montant de 100 000 € sur une durée de 15 ans au taux de 1.70 % ;

La commune a également reçu gracieusement un chèque d'un montant de 10 000 € de la part de l'Association du Patrimoine de Cossé-en-Champagne. Nous remercions chaleureusement les membres de l'association et les généreux donateurs qui ont permis ce don conséquent. Il sera précieux pour financer la prochaine tranche des travaux de restauration des peintures murales.

En raison de la hausse de coût de production sur le marché voirie, soit une hausse de 14%, **les travaux de voirie ne seront pas réalisés en 2022.**

Révision des horaires de Marie Lépine et Hélène Leclerc à la suite de l'embauche de Marie Lépine au Coëvrons Afin de ne pas dépasser le taux horaire hebdomadaire réglementaire de Mairie Lépine depuis sa prise de fonction aux Coëvrons,

il convient de réorganiser les horaires de Marie et Hélène en réduisant le temps de travail de Marie sur le temps de l'accueil périscolaire au profit d'Hélène.

Monsieur le Maire ressort le projet du **lotissement** sur la commune de Cossé-en-Champagne, parcelle cadastrée AB 363, afin de pouvoir proposer des terrains constructibles.

Un projet a été dressé antérieurement, sous une précédente mandature, avec autorisation de permis de construire mais n'a pas abouti pour des raisons d'ordre budgétaire. Aujourd'hui, il n'est plus conforme à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne la taille des lots qui doit être considérablement réduite. Le projet est donc à réétudier.

Or, compte tenu de la faible demande d'acquéreur, de l'accessibilité à la propriété de plus en plus restrictive de la part des banques et du coût exponentiel de la viabilisation, le Conseil décide de reporter le projet aux années ultérieures afin de ne pas entraver le budget de la commune dans l'immédiat.

Toutefois, il souhaite se renseigner sur le coût de la maîtrise d'ouvrage avant de refermer ce dossier.

Monsieur et Madame Bolognini, propriétaires de la parcelle cadastrée AB 364, riverains de la parcelle AB 363 souhaitent agrandir leur jardin d'agrément et sollicitent pour ce faire une partie de la parcelle AB 363 à la commune.

La parcelle cadastrée AB 363 étant mise en réserve foncière pour le futur lotissement, inscrit au PLUI,

Le conseil est favorable à la vente d'un tronçon de terrain, sous réserve que la division parcellaire soit autorisée.

Après consultation des services compétents, la division parcellaire est possible, le conseil donne alors son accord pour vendre environ 480m² au prix de 20 € le M².

Le conseil donne son accord pour refaire le pont d'accès au plan d'eau qui menace de s'effondrer.

Il accorde également **le curage des fossés des chemins ruraux des Bonnelières, des Bourgeries et de la voie communale des Helberdières.**

Le conseil décide d'ouvrir le chemin pédestre des Reinières et demande l'inscrire au PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée.

Sur la proposition des enseignants de l'école, **Le conseil municipal donne son accord pour subventionner la classe transplantée programmée** du 6 au 10 mars 2023, au centre PEP de Ker Avel à Plougasnou dans le Finistère, pour 17 élèves de Cossé-en-Champagne. Le montant sera de 134 €/élèves, correspondant au tiers du montant total. La somme de 2293.30 sera à inscrire au Budget Primitif 2023.

Machine à pain – Infos sur les démarches en cours
Monsieur le Maire a contacté plusieurs boulangers sur le secteur de la commune de Cossé-en-Champagne, Seul le boulanger de Grez-en-Bouère permet d'obtenir une machine à pain dont la seule condition pour la collectivité est de fournir l'électricité.

Le Conseil donne son autorisation pour travailler avec le boulanger de Grez-en-Bouère.

Reste à charge pour la commune, le branchement du compteur électrique.

Liste des travaux réalisés

- Parking du cimetière ;
- City-parc au plan d'eau, très attendue des jeunes et apprécié par toutes les tranches d'âge, (l'aire de jeux pour les tous petits sera prochainement installée) ;
- Terrain de boules à la salle des fêtes ;
- Réfection du pont d'accès au plan d'eau et ses abords ;
- La toiture de l'église en cours de réalisation.

Démographie

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de **Ali DUFRENE**, fils de Antoine DUFRENE et Inès KHEIRI MOHAMED, demeurant « Belair » à Cossé-en-Champagne ;

Et le regret de vous faire part du décès de Monsieur Christian HERBERT « Le Vau » décédé le 25 août 2022 à son domicile. Nous remercions à titre posthume Christian pour son implication dans la gestion de la commune et de celle de l'association des Anciens Combattants. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Prenez notes

Une nouvelle entreprise s'est créée en 2022 à Cossé-en-Champagne : Entreprise de Carrosserie-Peinture chez Sébastien COUSIN au lieu-dit « Les Groies » à Cossé-en-Champagne.



Le Transport à la demande s'adapte à votre vie

Si vous avez besoin d'un transport,
Contactez **Allo Aléop** au **09-69-39-14-14**

Site : aleop.paysdelaloire.fr

La Région des Pays de la Loire met en place un nouveau service de **transport collectif sur réservation, en Mayenne à compter du 17 janvier 2023.**

Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Ce nouveau service fonctionne du lundi au vendredi hors jours fériés et propose :

- un aller-retour par jour entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h ,
- une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars,
- une confirmation SMS pour rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Le RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus. Grâce à la générosité des donateurs et l'engagement des équipes médicales, 5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53.

Vous pouvez vous sensibiliser, informer, rassurer, transmettre votre volonté à vos proches en vous adressant à :

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations 17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10

Courriel: franceadot53@orange.fr

www.france-adot.org

Le recensement militaire se fait impérativement à l'âge de 16 ans, du jour anniversaire et dans un délai de 3 mois maximum.

Il déclenche la journée Défense et Citoyenneté, à la suite de laquelle le recensé reçoit l'attestation, document indispensable pour les inscriptions aux examens (BAC, CAP, Permis de Conduire ...) et à l'inscription d'office sur les listes électorales dès la majorité.

Le retard dans le recensement pénalise donc le jeune recensé.

L'intéressé ou l'un de ses parents se présente à la mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

Animations numériques

Un agent de la com-com assure des permanences à Meslay mais aussi dans chacune des communes du territoire. Elles ont pour but de :

- Vous accompagner vers l'autonomie numérique ;
- Rencontrer l'animateur sans RDV pour de demandes ponctuelles ;
- Aborder tous les thèmes liés au numérique comme :
 - Démarches administratives
 - Maintenance basique (soucis de logiciel/application, stockage, Ordinateur ralenti...)
 - Prendre en main un appareil numérique
 - Découverte d'un logiciel
 - Astuces ...

La prochaine permanence à Cossé aura lieu jeudi 15 décembre.

Pèle-Mêle

Le mot du Comité des fêtes

En cette fin d'année 2022, nous tenions à vous remercier pour votre participation aux différentes manifestations que nous avons proposées cette année.

Nous avons inauguré la belle journée au mois de Juillet en lien avec d'autres associations de Cossé en Champagne où les producteurs locaux, les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous. Le mois de juillet s'est terminé par la soirée entrecôte-frites qui s'est déroulée dans une bonne ambiance. Enfin, pour clôturer l'année, nous avons organisé une marmite sarthoise au mois de Novembre où les habitants ont répondu présents.

Nous invitons les enfants de Cossé en Champagne jusqu'à 12 ans à venir chercher un cadeau le Dimanche 18 Décembre 2022 de 11h à 12h au pied du sapin devant la mairie.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le comité des fêtes

L'Association « Gym à Cossé »

Gym à Cossé a fait sa rentrée et vous propose de venir partager 1h20 de pratique sportive en toute convivialité, le mercredi soir à partir de 20h15 à la salle polyvalente.

Zumba / Fitdance, renforcement musculaire puis relaxation vous sont proposés. N'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment de l'année, la première séance est offerte. Accès dès 14 ans !

Pour tout renseignement contactez le 06-08-92-67-00 ou gymacosse@gmail.com

A très bientôt.

Le bureau « Gym à Cossé ».

Le mot de Cathy Herbert

Le 25 Août dernier à 9 heures, Christian s'est endormi pour l'éternité. Quelques heures plus tard il quitte définitivement Le Vau, notre havre de paix, et notre village, Cosse en Champagne.

En décembre 2013 nous devenons des Cosséens. Vous nous donnez alors l'opportunité de participer à la vie de la communauté. Des liens très forts se tissent avec vous.

En 2017, l'état de santé de Christian le contraint à se retirer de la vie publique.

Il va profiter pleinement d'une vie paisible au Vau avec ses chiens qu'il adore. Il était amoureux de la nature, attaché à la protection de l'environnement et avait une passion que nous partageons, l'apiculture. Chaque année, c'était un bonheur de récolter ensemble le précieux nectar. Cette année, de bonnes âmes l'ont récolté pour nous. Au bric à brac du mois de juillet, vous étiez nombreux à découvrir le miel de Cossé-en-Champagne.

Je remercie Stéphane FOUCHER et l'ensemble du Conseil municipal de me permettre de rédiger ce message dans la Babillarde à la mémoire de mon cher mari qui a été brièvement notre Maire.

Julie et Charles, nos enfants, Thomas et Rim, leurs conjoints, Léa et Robin, nos adorables petits enfants se joignent à moi pour vous remercier toutes et tous pour votre soutien et réconfort que vous nous avez témoigné en ces moments très pénibles.

Mon portable pour les amateurs de miel du Vau
0607567599
Cathy Herbert

Le mot de l'école

Le vendredi 9 Décembre, l'école a organisé son marché de Noël où les élèves ont pu vendre leurs productions. L'APE était également présente pour vendre des boissons chaudes sous cette fraîche météo. Nous prévoyons une sortie à Laval, le vendredi 16 Décembre. Au programme, visite de la cité du lait et du musée d'arts naïfs. La période a donc été ponctuée d'événements conviviaux.

L'Association des Parents d'Élèves

L'APE organise différentes manifestations pour financer les sorties des enfants, vente de gâteaux Bijoux, vente de plats à emporter avec la visite du Père-Noël et, le 4 février 2023 nous organisons une soirée spéciale Carnaval à la salle des fêtes de Cossé. Nous espérons vous voir nombreux. Merci aux parents et enseignants pour leurs investissements et dynamismes (toujours dans la joie et la bonne humeur) pour l'organisation de ces manifestations. Merci à vous aussi qui contribuez de près ou de loin au financement des sorties.

L'APE vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.